

Bien me préparer avant mon opération



Vous allez bientôt être opéré au CHUM. Cette fiche vous explique comment vous préparer avant le jour de l'opération et à quoi vous attendre, à votre arrivée à l'hôpital.

Où et quand aura lieu mon opération ?

Une personne du Service d'accueil vous téléphonera pour vous indiquer la date et l'heure auxquelles vous devez vous présenter à l'hôpital. Elle vous indiquera aussi l'endroit où vous devez vous présenter. Inscrivez ces renseignements pour ne pas les oublier.



RENDEZ-VOUS

Date :

Heure :

Lieu :

.....

.....

Notez que le jour et l'heure d'arrivée à l'hôpital vous seront confirmés seulement quelques jours avant l'opération, parfois même la veille. Préparez à l'avance votre valise contenant vos effets personnels.

Que faire si je dois reporter mon opération ?

Si vous ne pouvez pas vous rendre à l'hôpital le jour de votre opération, appelez sans tarder le Service d'accueil de l'hôpital où vous deviez vous rendre :

- > **Hôtel-Dieu** : 514 890-8144
- > **Hôpital Notre-Dame** : 514 890-8244
- > **Hôpital Saint-Luc** : 514 890-8344

Quelles sont les précautions à prendre AVANT mon opération ?

Respectez les directives de votre médecin à propos de vos médicaments

Vous ne devez pas prendre certains médicaments ou produits de santé naturels avant une opération. Discutez-en avec votre médecin.

Pendant la semaine avant votre opération

Ne rasez pas votre peau dans la région où se fera l'opération. N'utilisez pas de crème à épiler. Vous réduirez ainsi les risques d'infection, et cela aidera la guérison de votre plaie. Si un rasage est nécessaire, le personnel de l'hôpital s'en occupera.

24 heures avant votre opération

- Ne prenez pas d'alcool
- Ne fumez pas

Vous réduirez ainsi les risques de complications après l'opération. Le mieux est de cesser de fumer au moins un mois avant l'opération. Pour vous aider, votre médecin peut vous prescrire des timbres de nicotine ou d'autres médicaments. N'hésitez pas à lui en parler. Référez-vous aussi aux documents *Cesser de fumer, je ne suis pas prêt - Pré-opération* et *Cesser de fumer, je m'y prépare - Pré-opération*.

La veille de votre opération

Prenez un bain ou une douche, et lavez-vous les cheveux. Cela préparera votre peau et évitera les infections.

- Ne mettez pas de parfum, de crème ou de lotion sur votre peau
- Enlevez les faux ongles et le vernis sur les ongles de vos doigts et de vos orteils

À partir de minuit, la veille de votre opération

Soyez à jeun, ce qui veut dire :

- ne buvez pas et ne mangez pas après minuit, la veille de votre opération sauf avis contraire de votre équipe de soins
- n'avez pas d'eau lorsque vous vous brossez les dents
- vous pouvez prendre les médicaments autorisés par votre médecin avec une gorgée d'eau

Ce que vous devez apporter à l'hôpital :

- Carte d'assurance maladie
- Carte d'hôpital
- Documents relatifs à vos assurances personnelles
- Médicaments et produits de santé naturels dans leur contenant d'origine
- Liste de vos médicaments (demandez-la à votre pharmacien)

- Produits ou accessoires de toilette (savon, shampooing, déodorant, brosse à cheveux ou peigne, dentifrice, brosse à dents, soie dentaire, trousse de rasage)
 - Papiers-mouchoirs
 - Serviettes sanitaires
 - Pantoufles ou chaussures confortables à semelles antidérapantes
 - Pyjama, robe de chambre
 - Vêtements confortables, sous-vêtements
 - Lunettes, prothèses dentaires, prothèses auditives et leur étui ou contenant
 - Aides à la marche (cane, béquilles ou marchette)
 - Formulaires à faire remplir par le médecin (assurance, arrêt de travail, certificat médical)
 - Autres effets personnels :
-



N'apportez que le strict nécessaire !

Laissez à la maison bijoux, argent, cartes de crédit ou tout autre objet de valeur. L'hôpital n'est pas responsable des pertes ou des vols.

À quoi m'attendre en arrivant à l'hôpital ?

Les membres de l'équipe de soins vous accueilleront. Notez qu'il est possible que vous deviez arriver à l'hôpital, non pas le jour de votre opération, mais la veille ou quelques jours avant.

Voici les étapes habituelles. Elles peuvent varier selon votre situation.

1 Répondre aux questions de l'infirmière

L'infirmière vous questionnera sur votre état de santé. Si vous avez de la toux ou de la fièvre, des allergies ou tout autre problème de santé, dites-le. Profitez de ce moment pour parler de vos inquiétudes et poser vos questions.



2 Passer des examens médicaux

Il est possible que vous deviez passer des examens médicaux, comme une prise de sang, une analyse d'urine, une radiographie ou un électrocardiogramme (un examen qui mesure l'activité du cœur). Les femmes de 50 ans et moins sont invitées à passer un test de grossesse.

3 Avoir un lavement (nettoyage des intestins)

Si vous devez avoir un lavement, l'infirmière vous dira comment procéder.

4 Vous faire installer un soluté ou un sérum

On pourrait vous installer un soluté ou un sérum en insérant une aiguille dans une de vos veines, la veille ou le matin de l'opération. Ce liquide fournira à votre corps l'eau que vous ne pourrez pas boire, en la faisant passer directement dans votre organisme par une veine (perfusion intra-veineuse). Au besoin, des médicaments peuvent vous être donnés de la même façon.

5 Signer un formulaire de consentement

Si ce n'est pas déjà fait, on vous demandera de signer un formulaire qui autorise le chirurgien à vous opérer et l'anesthésiste à vous anesthésier (vous « endormir » complètement ou geler une partie de votre corps).

Avant de signer le formulaire, soyez certain de bien comprendre votre opération et de connaître les complications possibles. N'hésitez pas à poser des questions.

6 Recevoir des renseignements sur les exercices et les soins à faire après l'opération

L'infirmière vous renseignera, par exemple, sur :

- les exercices de respiration profonde et de toux
- le premier lever après l'opération et les exercices physiques
- le soulagement de la douleur

Subir une opération vous inquiète ?

Il est normal de se sentir stressé ou anxieux avant une opération.

Pour vous calmer, vous pouvez :

- prendre de grandes respirations
- vous reposer, les lumières éteintes
- écouter une musique qui vous plaît
- écouter une émission de télévision, lire
- exprimer vos inquiétudes, le fait d'en parler peut faire du bien
- imaginer quelque chose de plaisant
- avoir des pensées positives (« tout ira bien »)
- demander à rencontrer un intervenant en soins spirituels

Si vos inquiétudes vous empêchent de dormir, dites-le à un membre du personnel. Un médicament pour vous aider à dormir pourrait vous être proposé.



RESSOURCES UTILES

Il existe d'autres fiches d'information qui peuvent vous aider à préparer votre arrivée à l'hôpital en fonction de votre cas particulier. Parlez-en à l'équipe de soins pour les obtenir.

Le contenu de ce document ne remplace d'aucune façon les recommandations faites, les diagnostics posés ou les traitements suggérés par votre professionnel de la santé.



Pour en savoir plus sur le CHUM
chumontreal.qc.ca